

Vingt années de scrutins au Conseil général puis départemental à Lignéres-Orgères

Par Christian FERAULT

Les cantons ont été créés par un décret du 22 décembre 1789 instituant une division du Royaume de France en départements, districts et cantons. Les districts ont laissé la place aux arrondissements en 1800, qui étaient des regroupements de cantons.

La superficie « indicative » de ces derniers était de quatre lieues carrées soit un peu moins de 18 km². Un critère essentiel pour les transports des personnes d'alors, à pied ou avec l'aide d'un cheval. En 1790, il y avait 4 649 cantons et 4 824 en 1793, en raison de contestations et d'évolutions territoriales.

Il y a un peu plus de deux siècles, ces entités avaient trois fonctions :

- être le ressort d'une brigade de gendarmerie,
- correspondre à une brigade de sapeurs-pompiers,
- représenter la circonscription d'une perception.

Des changements ont eu lieu pour les sapeurs-pompiers, mais dans notre canton de Couptrain beaucoup se souviennent de la perception et la disparition de la gendarmerie est récente.

Jusqu'au scrutin de 2008 compris, le canton de Couptrain n'avait pas connu de changements notables si ce n'est que ses neuf communes : Chevaigné-du-Maine, Couptrain, Javron-Les-Chapelles, Lignéres-Orgères, Madré, Neuilly-le-Vendin, La Pallu, Saint-Aignan-de-Couptrain et Saint-Calais-du-Désert avaient été ... douze.

En effet, en 1824, la commune ornaise de Madré avait été absorbée par sa jumelle mayennaise. En 1972, Orgères-la-Roche fut associée à Lignéres-la-Doucelle avant une fusion totale le 1^{er} août 1987. Enfin, la commune de Les Chapelles est associée à Javron depuis le 1^{er} janvier 1973.

Signalons que Couptrain, chef-lieu du canton et lieu d'hébergement des anciennes Trésorerie et Gendarmerie, bien située géographiquement par rapport aux autres pour être atteinte, est la plus petite de l'ensemble – et sur un territoire très faible – avec 127 habitants en 2012. Au moment des élections, des journalistes ironisaient d'ailleurs sur « le plus petit chef-lieu de canton de France ... » ce qui reste à vérifier !

Notre ancien canton, à part ces rapprochements, n'avait pas bougé en limites et compétences entre 1790 et 2015 soit pendant 226 ans !

Sa population était de 4 174 habitants au recensement de 2012, lui conférant une densité faible de 25 habitants par km² (Lignéres-Orgères autour de 18) sur une superficie de 166,20 km² (notre commune en représentant près de 25%).

La population inscrite sur les listes électorales des neuf communes était de 3 357 personnes en 1994, 3 333 sept ans plus tard et 3 307 en 2008. Une lente érosion...

Jusqu'à 2008, les Conseillers généraux – nom donné à l'élu(e) du canton – étaient renouvelés par moitié tous les six ans, durée de leur mandat, qui pouvait être prolongée un peu afin de tenir compte de contingences comme un calendrier électoral chargé. Il s'agissait d'un

scrutin uninominal majoritaire à deux tours, dont beaucoup d'élus étaient considérés comme des « notables locaux », souvent classés à droite ou au centre-droit dans les cantons ruraux.

Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, les conseillers généraux pour « Couptrain » ont été les suivants :

- Ernest Rallu (DVD), de 1945 à 1951, industriel à Saint-Aignan-de-Couptrain,
- Georges Morin (MRP), de 1951 à 1964, agriculteur, maire de Javron,
- Pierre Auriou (RI puis UDF-PR), de 1964 à 1982, notaire, maire de Javron,
- Pierre Noal (RPR), de 1982 à 1986, médecin, député de l'Orne entre 1973 et 1978,
- Dominique Rioux (RPR), de 1986 à 2001, industrielle, maire de Neuilly-le-Vendin,
- Jean Tonnellier (DVD), de 2001 à 2015, notaire, maire de Lignièrès-Orgères entre 1977 et 2001.

En 2013 (loi du 17 mai) et après de vifs et longs débats, une réforme considérable a été menée à son terme et s'est appliquée aux élections des 22 et 29 mars 2015.

Les nouvelles règles principales en ont été les suivantes :

- le territoire des nouveaux cantons est fait sur une base essentiellement démographique,
- celui-ci est continu,
- toute commune de moins de 3 500 habitants est incluse dans le même canton,
- le lien entre les limites des cantons et celles des arrondissements disparaît.

Ces critères entraînent, bien évidemment, la possibilité de « retouches » aisées et en conséquence, la réforme est très « politique ».

Résultat total pour les élections de 2015 : le nombre de cantons est passé de 4 035 à 2 015 mais celui de conseillers de 4 035 à ... 4 108 ! Pourquoi ? en raison du mode de scrutin.

Il s'agit maintenant d'une élection binominale majoritaire à deux tours afin de former le Conseil départemental composé en conséquence de Conseillers départementaux, avec renouvellement intégral en 2015. Pour chaque siège, il faut présenter un binôme composé d'une femme et d'un homme avec les suppléants correspondants.

Pour être élu au premier tour, un binôme doit obtenir la majorité absolue des suffrages exprimés et représenter au moins 25% des électeurs inscrits.

Nous proposons de rapporter ici les résultats des quatre derniers scrutins dans notre commune, en les rapprochant des données cantonales et en en tirant quelques conclusions mais en remarquant que le plus récent n'est en rien comparable aux précédents puisque le nouveau canton de Villaines-la-Juhel regroupe trois anciennes entités : Couptrain, Pré-en-Pail et Villaines, concerne 27 communes et représente une population d'électeurs se situant à 12 581 personnes.

1 - Corps électoral de Lignièrès-Orgères

Années	1994	2001	2008	2015	
				1 ^{er} tour	2 ^{ème} tour
Inscrits	618	610	632	580	580

Les effectifs varient peu sur la période, avec une moyenne – toute théorique – de 610 personnes, à l'image de la population de la Commune dont les variations sont « en plateau » depuis un quart de siècle. Il y a toutefois une diminution nette entre 2002 et 2015.

2 - Votants

Années	1994	2001	2008	2015	
				1 ^{er} tour	2 ^{ème} tour
Effectifs	418	484	451	318	319
% des inscrits	67,6	79,3	71,4	54,8	55,0

Sur la période étudiée, l'abstention a beaucoup varié : 32,4% en 1994, 20,66 seulement en 2001, 28,6 en 2008 et autour de 45% en 2015. Pour quelles raisons ce niveau cette année : le regroupement de trois cantons et son « éloignement » des personnes, la défiance vis-à-vis des « politiques », la politisation accrue de ce scrutin de relative proximité... ?

3 - Exprimés

Années	1994	2001	2008	2015	
				1 ^{er} tour	2 ^{ème} tour
Effectifs	374	451	437	300	288
% des inscrits	60,5	73,9	69,1	51,7	49,7

Les nombres de bulletins blancs ou nuls ont été de 44 en 1994, 33 en 2001 14 en 2008 et 18 puis 31 en 2015. Des variations importantes, tenant compte de personnalités ou d'absence de candidats représentant les options politiques de certains citoyens. L'expression est donc élevée, avec une réserve en 1994.

Rappelons que depuis la loi du 21 février 2014 et son application au 1^{er} avril, les bulletins blancs (enveloppe vide ou bulletin sans nom) sont comptés séparément des votes nuls. C'est un progrès démocratique : le vote blanc est un acte citoyen qui se distingue de l'abstention considérée comme un refus de choisir entre les différents candidats. Les pièces correspondantes sont annexées au procès-verbal du bureau de vote, mais n'ont pas été prises en compte dans les suffrages exprimés pour cette élection.

4 - Les résultats

4 - 1. Scrutin des 20 et 27 mars 1994

Quatre candidats étaient présents : MM. Bouvier (PC), Fresnais (FN), Lohezic (Ind.) et M^{me} Rioux (Maj. dép.), avec les résultats suivants :

Candidats	Bouvier	Fresnais	Lohezic	M ^{me} Rioux
Lignièrès-Orgères				
Nombre de voix	43	54	54	223
% des exprimés	11,5	14,4	14,4	59,6
Ensemble du canton				
Nombre de voix	133	313	225	1 461
% des exprimés	6,2	14,7	10,6	68,5

Dominique Rioux a donc été élue au 1^{er} tour avec 68,5% des voix et des extrêmes de 84,1% à Neuilly-le-Vendin, « sa » commune, 70,3% à Javron et un plus mauvais score à Couptrain (57,3%) suivi de peu par Lignières-Orgères. Le candidat du Front national obtient ses meilleurs résultats à Couptrain (20,8%) et à Saint-Aignan (20%). Quant au parti communiste, il recueille 12,5% des suffrages à Couptrain, 11,5% sur notre commune et ... 1,9% à Saint-Aignan.

4 - 2. Scrutin des 11 et 18 mars 2001

Dominique Rioux ne se présentait pas et quatre candidats se disputaient les suffrages dont deux de l'extrême-droite.

Etaient présents : MM. Bouvier (PC), Dansan (MNR), Lefranc (FN) et Tonnellier (DVD).

Candidats	Bouvier	Dansan	Lefranc	Tonnellier
Lignières-Orgères				
Nombre de voix	57	26	33	335
% des exprimés	12,6	5,8	7,3	74,3
Ensemble du canton				
Nombre de voix	243	137	152	1 855
% des exprimés	10,2	5,7	6,4	77,7

Jean Tonnellier, maire de Lignières-Orgères de 1977 à 2001, est élu au premier tour avec plus des trois quarts des voix, dont 82,7% à Neuilly-la-Vendin et 80,9% à Chevaigné-du-Maine. Il obtient 9,2 points de plus que Dominique Rioux sept ans plus tôt.

Le Parti communiste accroît sensiblement son résultat avec 10,2% contre 6,2%, et des niveaux dépassant 12% à Lignières-Orgères, La Pallu et Saint-Calais.

Quant aux candidats du MNR et du FN, ils se situent chacun autour de 6%, avec un léger avantage pour le second parti. Réunis, ils atteignent 13,5% à Couptrain, 13,7% à Javron-Les-Chapelles et 15,6% à Saint-Aignan.

4 - 3. Scrutin des 9 et 16 mars 2008

Ils ont lieu un an plus tard que prévu, en même temps que les municipales, afin d'éviter une surcharge due au calendrier électoral fourni de 2007.

Trois candidats se présentaient : MM. Belliot (PC), de la Morinière (FN) et Tonnellier (DVD).

Candidats	Belliot	de la Morinière	Tonnellier
Lignières-Orgères			
Nombre de voix	143	36	258
% des exprimés	32,7	8,2	59,1
Ensemble du canton			
Nombre de voix	524	201	1 599
% des exprimés	22,6	8,6	68,8

Jean Tonnellier est largement réélu dès le premier tour, en perdant cependant près de 9 points par rapport à 2001. Lucien Belliot reçoit presque un tiers des voix au sein de « sa » commune, pour un petit quart sur l'ensemble du canton. Il recueille à Lignéres près de 27% des suffrages du canton. Quant au candidat du FN, il est nettement sous la barre des 10%.

4 - 4. Scrutin « départemental » des 22 et 29 mars 2015

Nouveau mode électoral avec un canton de Villaines-la-Juhel correspondant à 27 communes.

Quatre binômes et leurs suppléants étaient candidats au 1^{er} tour : C. Auregan et D. Lenoir (UD), L. Belliot et F. Garreau (FG), I. Georgeon et M. Neveu (GU) et C. Royal et P.A. Simon (FN).

Candidats	Auregan / Lenoir	Belliot / Garreau	Georgeon / Neveu	Royal / Simon
Lignéres-Orgères				
Nombre de voix	117	50	36	97
% des exprimés	39	16,7	12	32,3
Ensemble du canton				
Nombre de voix	3 070	380	902	1 509
% des exprimés	52,4	6,5	15,4	25,7

Ce premier tour – comme le second d'ailleurs – est caractérisé par la très faible participation des électeurs (54,8% sur notre commune) et le score des candidats d'extrême-droite avec près d'un tiers des suffrages exprimés ici.

Les candidats de l'Union départementale y sont majoritaires en valeur absolue, mais leur liste n'ayant pas obtenu 25% des inscrits, un second tour sera nécessaire. A Lignéres-Orgères, ce binôme ne recueille que 39% des voix et les listes de gauche atteignent un peu moins de 29%.

Pour le second tour, les candidats de l'UD et du FN sont présents :

Candidats	Auregan / Lenoir	Royal / Simon
Lignéres-Orgères		
Nombre de voix	177	111
% des exprimés	61,5	38,5
Ensemble du canton		
Nombre de voix	4 025	1 782
% des exprimés	69,3	30,7

Sur le canton, le binôme de l'UD est élu avec plus des deux tiers des voix, face à des candidats du FN recueillant plus de 30%.

A Lignéres-Orgères, le score du FN surprend et interpelle avec 38,5% contre 61,5% à la liste soutenue par la Majorité départementale.

Sur les 27 communes, les écarts varient fortement, avec des extrêmes pour le FN allant de 20,7% à Champfrémont à 47,5% à Saint-Germain-de-Coulamer et en conséquences respectives pour l'UD de 79,3 à 52,5%.

5 - Evolution des résultats des formations politiques à Lignièrès-Orgères

Il n'est évidemment pas possible de suivre la situation des quatre scrutins en cette matière en raison de l'aspect totalement nouveau du dernier.

Qu'en ressort-il pour les trois premiers ?

- le poids considérable des candidats patronnés par la droite, au moins de cette sensibilité. Il y a certes des variations, mais qui tiennent compte des personnalités, de la durée des mandats et du contexte politique général, en plus ou en moins. Ils recueillent *grosso modo* entre les deux tiers et les trois quarts des voix,
- les résultats faibles de la gauche – plutôt de l'extrême-gauche – représentée par le PC, sauf en 2008 (22,6% sur le canton, 32,7% à Lignièrès-Orgères),
- un score variable de l'extrême-droite, avec une baisse continue et surprenante entre 1994 et 2008.

Avec une interrogation associée à chaque fois à l'absence de candidature du PS, voire d'une gauche unie. Pour quelles raisons ?

En 2015, l'élection rassemblait presque tous les grands courants politiques français : Front national, Union départementale (droite et centre-droit), Gauche unie, Front de gauche.

Et là, les résultats ont créé la surprise avec, au second tour, des candidats du Front national dépassant 30% et comprenant des scores très élevés dans de petites communes, frisant même la moitié des suffrages exprimés. Un parallèle peut être fait avec l'élection européenne de 2014 (29,3%) et 38,5% au second tour.

La Majorité départementale est, au final, largement élue avec plus des deux tiers des voix mais moins ou nettement moins au niveau des communes les moins peuplées.

Pour reprendre une formule souvent entendue : la sensibilité au vote d'extrême-droite est très ancrée dans les campagnes depuis quelques années.

On regrette de ne pouvoir fournir de représentations graphiques de ces évolutions. Ce sera chose à faire lorsque plusieurs scrutins de ce nouveau type auront eu lieu.

Retenons une idée-force : le changement des conditions et du mode électoral a nettement accru la politisation de ces élections au détriment de la représentation « rurale » des campagnes par des « Personnalités » implantées et disposant souvent d'un mandat communal sur une longue durée.

Et le fort accroissement de l'abstention révèle une certaine forme de rejet de « la politique » : au moins une marque de désintérêt.

(Novembre 2015)